

Compostage à la cantine scolaire : c'est parti ! - Nouvoitou

samedi 16 avril 2011



Pour recycler les déchets du jardin et de la cuisine, rien de tel que le composteur ! Si la promotion de cet équipement, assurée par Rennes métropole, rencontre un vif succès chez les particuliers, les collectivités et établissements publics peuvent également contribuer à la réduction des déchets.

Dans ce cadre, la commission environnement de la commune a souhaité que les déchets organiques de la cantine soient recyclés. Après concertation avec les personnels de la cantine et les services techniques, le projet vient de démarrer.

Recycler ses propres déchets verts et ceux de la cuisine est une responsabilité directe et individuelle à la gestion raisonnable de l'environnement. « **Quel paradoxe en effet que de les jeter à la poubelle et à la déchetterie, puis de dépenser des sommes toujours croissantes pour fertiliser, entretenir, nourrir les plantes avec des terreaux, des engrais, des désherbants et des traitements pour les plantes, fragilisées par ce système contre nature !** », souligne Stéphane Lenfant, adjoint au maire.

En compostant et en paillant la terre, les agents de la commune contribuent ainsi à entretenir les espaces verts municipaux et à nourrir arbustes et fleurs, tout en recyclant les déchets. « **Pour la collectivité, moins de déchets à traiter, c'est également moins de dépenses à l'arrivée.** »

Trois composteurs d'environ 600 litres ont donc été installés à l'arrière de la cantine municipale par Rennes métropole avec l'aide des services techniques. « **Un des bacs sert à stocker les feuilles ainsi que le broyat en provenance des espaces verts communaux. Un autre sert au compostage qui résultera du mélange avec les déchets de la cantine. Le troisième sert au stockage avant utilisation.** »

Réduire la production de déchets en compostant, c'est possible pour les particuliers et les établissements publics. Il reste également à convaincre les habitants des logements collectifs. C'est la mission de la Scop Eisenia, chargée par Rennes métropole du développement du compostage.

Pour les familles qui souhaitent mettre en place le compostage, Rennes métropole propose régulièrement des ventes de composteurs, au tarif préférentiel de 20 €.

Contact : tél. 08 00 01 14 31 (appel gratuit).